**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 43 (2016)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire Éditorial 3

## Voter – en dépit des difficultés!

- 5 Courrier des lecteurs
- En profondeur
   Le pays des projets de tunnels
- 10 Économie Les nouveaux billets de banque
- 12 Politique
  Résultats des votations du 5 juin
  Votations du 25 septembre
  Les premiers mois de Guy Parmelin
  au Conseil fédéral
- 17 Culture

  Le cor des Alpes de l'ère moderne

  Portrait du photographe Jules Spinatsch
- 20 Sport
  Dopage en Suisse
- 22 Série littéraire

  Hugo Loetscher l'auteur mondial
  de sa génération
- 23 Informations de l'OSE
- 25 news.admin.ch
- 28 Images Œuvres suisses au Kunsthaus de Zurich
- 30 Lu pour vous Charles Linsmayer
- 30 Écouté pour vous Seven
- 31 Écho

Couverture: À l'intérieur du nouveau tunnel de base du Gothard. (Photo NZZ)



En toute franchise, avez-vous voté au mois de juin? Si oui, sur combien de projets fédéraux parmi les cinq présentés? J'ai essayé de me forger une opinion, j'ai étudié les documents de vote, lu les journaux, regardé l'émission «Arena» à la télévision suisse et débattu de ces questions avec des amis et des proches.

Cela n'a pas toujours été une partie de plaisir. Il suffit de voir les documents: deux brochures imposantes,

plusieurs notices d'informations et un bulletin de vote, à savoir: cinq projets fédéraux – Pro Service public, Pour un revenu de base inconditionnel, Initiative «Vache à lait», Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée, Modification de la loi sur l'asile – et, comme je vis dans le canton de Bâle-Campagne, six projets cantonaux allant de l'accueil extrafamilial des enfants à une décision du Grand Conseil relative à la mise en œuvre d'une réforme de la loi sur les caisses de pension «Landratsbeschluss betreffend Umsetzung der Pensionskassengesetzreform beim Vorsorgewerk der Universität Basel in der Pensionskasse des Kantons Basel-Stadt – partnerschaftliches Geschäft». Finalement, l'enveloppe contenait aussi trois notices de ma commune de Schönenbuch. Elles concernaient le renouvellement des membres de la commission scolaire, du bureau de vote et du président de la commune. Cela faisait au total 14 objets.

C'est beaucoup. Et si l'on songe à la liste interminable des campagnes nationales cette année, je n'ai aucun mal à comprendre l'abstention de certains. On peut s'intéresser à l'actualité politique sans nécessairement avoir un avis tranché sur chaque projet ou se passionner pour chacun d'entre eux. J'ai pourtant essayé et me suis rendu aux urnes le 5 juin. J'espère que vous en avez fait autant! Rappelons que le droit de vote constitue un privilège dont jouissent peu de personnes. La démocratie directe permet aux citoyennes et citoyens suisses de participer activement à leur époque et à la vie politique. Nous devrions donc tous faire cet effort et également faire preuve, de temps en temps, d'un peu de gratitude.